



Mise en recouvrement et blocage de mon revenus

Par **Papapy94230**, le **01/06/2011** à **12:43**

Bonjour, rn
Suite un problème bancaire, voici ce qui m'arrive : rn- 1°/ suppression de mon découvert autorisé, (400€)rn- 2°/ je me retrouve avec + de 600 € de découverts dû essentiellement à des frais de prélèvement impayés,rn- 3°/ le 30 mai, mes indemnité d'un montant de 848 € sont bloquées par leurs service de recouvrement.rn
Merci d'avance de tout renseignement pouvant m'aider.

Par **pat76**, le **11/07/2011** à **17:10**

bonjourrn
Vous avez demandé à la société de recouvrement si elle avait un titre exécutoire qui lui permettait de vous bloquer vos indemnités. Ensuite elle doit vous laisser le minimum vital pour vivre qui correspond au rsa si vous êtes seul.rn
Votre découvert 400 euros avait été accepté par écrit, une offre préalable vous avait été faite?rn
Le découvert avait plus de trois mois?